

AG du secteur Sud
CQ n°15

**Assemblée générale du comité de quartier Ormetteu-Port du
Mercredi 17 décembre 2014**

Co-présidents : Mme ANDREAU, M. SICHER

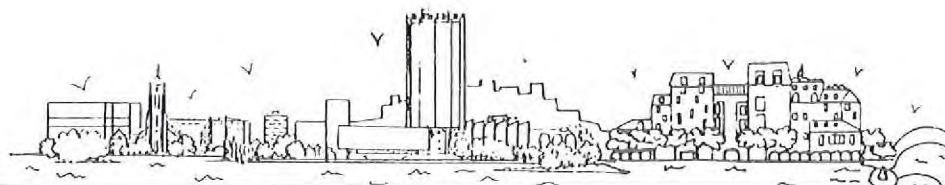
Étaient présents : Mme GAILLARD, Mme DELBOS, Mme SLEZAK, Mme DA SILVA, Mme HARANG, M. TEISSEDRÉ, M. DE BOLSTER, Mme DETIENNE, Mme BIGOT, Mme DIASSE.

Mme ANDREAU salue les habitants et présente l'ordre du jour :

1. Présentation du réseau RATP sur le département et plus particulièrement sur notre Ville, par M. Marc VIVIEN responsable développement, innovation et territoire à la RATP
2. Débat autour du fonctionnement de la ligne 117 avec Mme Céline Mathieu, responsable commerciale à la RATP
3. Point sur la fête de l'hiver
4. Questions diverses

1. Présentation du réseau RATP sur le département et plus particulièrement sur notre Ville, par M. Marc VIVIEN responsable développement, innovation et territoire à la RATP

Mme Andreau remercie les représentants de la RATP pour leur présence. M. VIVIEN présente un panorama des transports en commun dans le Val-de-Marne. Le groupe RATP est le 5ème acteur mondial du transport. Il gère 14 lignes de métro, 2 lignes de RER et est présent dans de nombreux pays dans le monde.



- Le fonctionnement des lignes de bus

Plusieurs lignes de bus desservent le quartier Port-Ormetteau notamment les 217, 317, 281, 308, 393, et le TVM.

La fréquence de passage du 117 est de 6 minutes en heure de pointe et 11 minutes durant les heures creuses. Cette ligne est empruntée par 8000 voyageurs par jour en semaine. M. VIVIEN indique que la fréquence de passage d'un bus est calculée en fonction du nombre de passagers qui l'empruntent. Plus une ligne comporte de passagers, plus le passage du bus sera fréquent d'où l'importance de valider son titre de transport qui permet de calculer le nombre de voyageurs.

Les bus sont géolocalisés pour permettre d'informer le voyageur du temps d'attente. Cette information est transmise par des bornes d'information voyageurs qui fonctionnent à 95%.

La RATP achètera 200 bus entièrement électriques à la société Bolloré. En 2025, plus aucun bus ne fonctionnera au diesel. Le centre bus de « Créteil / Saint-Maur » disposera de 200 bus au gaz naturel d'ici 1 an. Sur les lignes 217 et 104, M. VIVIEN précise qu'il y a déjà des bus au gaz.

La ligne 8 du métro dessert également le quartier.

- Le pôle multimodal Créteil pompadour

M. VIVIEN présente le pôle multimodal de Créteil Pompadour qui a été ouvert récemment et permet une correspondance entre le RER D, le TVM, le 393 et la ligne O.

- Le Grand Paris Express

Le premier tronçon du Grand Paris Express qui reliera la station « Pont de Sèvres » à « Noisy-Champs » sera réalisé dans les prochaines années. La ligne 15 sud qui comportera 16 gares sera construite à l'horizon 2020. Les travaux de déviation des réseaux ont déjà commencé.

A « Créteil-l'Échat », la station de la ligne 8 qui accueillera ce nouveau métro sera modifiée car elle doit être mise aux normes en fonction des flux supplémentaires qui sont prévus.

- Une habitante demande si le parking qui sera supprimé pourra être remplacé.

Mme ANDREAU indique qu'il est prévu un parking du côté de l'hôpital Henri Mondor. Cette nécessité est prise en compte dans le projet mais l'objectif est de favoriser l'usage des transports en commun et des modes de circulation douce.

- Une habitante demande si des abris à vélo couverts seront prévus.

Un projet de consigne à vélo sécurisée est effectivement à l'étude, sans attendre la gare du Grand Paris.

CQ15/17-12-14/01 Une habitante demande si un enclos grillagé ne peut pas être envisagé dès maintenant dans les gares de métro de Créteil notamment à la station pointe du lac.

- Le projet Est TVM

M. VIVIEN présente ensuite le projet est TVM qui doit relier Créteil à Noisy-le-Grand. Ce projet est actuellement suspendu, mais non abandonné.

- Le projet Altival

Le projet Altival va créer une ligne de Noisy-le-Grand à Sucy-en-Brie sur le tracé d'une autoroute qui n'a jamais été réalisé. C'est un projet de transport en commun en site propre.

- Le projet Téléal

Le projet Téléal est un projet de téléphérique urbain qui reliera Villeneuve-Saint-Georges, Valenton, Limeil-Brévannes à la station « Créteil-pointe du lac ». Il permettra notamment un nouveau mode de transport pour les Brévannais. Il est prévu pour 2022.

2. Débat autour du fonctionnement de la ligne 117 avec Mme Céline Mathieu, responsable commerciale à la RATP

Les stationnements intempestifs en double file avenue du Général Billotte posent un réel souci de circulation pour les bus. La ville a été alertée de cette situation par la RATP. Lorsque des voitures sont stationnées en double file, le chauffeur n'a pas le droit de les doubler, sous peine de perdre son permis de conduire. En outre, cela ne permet pas au bus de se coller au trottoir pour sortir la palette afin que les personnes à mobilité réduite puissent sortir du bus. Le fait que certains commerces n'ont pas d'espaces de livraison convenables et à proximité renforce ce problème.

Une des solutions proposées consisterait à dévier la ligne de bus par la rue Jean-Baptiste OUDRY mais cette option pénaliserait les habitants. Afin d'éviter cette solution, des réunions ont eu lieu entre les services et des dispositions ont été prises par la RATP et par la ville. Une campagne de verbalisation a été faite sur l'avenue Billotte ; plus de 400 PV ont été dressés durant 2 mois.

En complément de ces sanctions, Mme ANDREAU pense qu'il est nécessaire de mener une action citoyenne pour communiquer sur les problèmes de stationnement en double file. Elle propose de tracter dans chaque immeuble et d'aller voir les commerçants afin de les sensibiliser. La RATP pourra fournir un kit de communication et des flyers qui pourront être déposés sur les pare-brises.

Mme ANDREAU propose de centraliser cette action et de mettre à disposition les affiches et flyers de la RATP. Mme MATHIEU propose de déterminer un jour précis et de solliciter des agents de la RATP pour mener cette campagne avec les habitants volontaires.

CQ15/17-12-14/02 Un habitant signale une recrudescence du stationnement en double file devant l'Hôtel des Impôts au niveau de l'arrêt de bus alors que c'est une station qui est utilisée par de nombreux voyageurs handicapés.

CQ15/14-12-14/03 Une habitante évoque le manque d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite de la station « Créteil Préfecture ». Effectivement la RATP bénéficie d'une

dérégulation pour les stations existantes car une solution « bis » est possible avec le réseau de bus qui est plus accessible. Toutes les nouvelles stations sont entièrement accessibles.

CQ15/17-12-14/04 Une habitante se plaint de la conduite des chauffeurs de la STRAV.

3. Point sur la fête de l'hiver

La fête de l'hiver aura lieu le samedi 20 décembre à 14h30 au centre socio-culturel Madeleine Rebérioux. De nombreuses animations sont prévues pour les enfants.

Par ailleurs, la « galette des rois » du secteur sera organisée le 15 janvier 2015.

4. Questions diverses

CQ15/17-12-14/05 11 avenue du Général Billotte. Une habitante signale que des jeunes en possession des badges des immeubles, font du trafic, rentrent dans le local des résidences, et cassent des portes.

Mme ANDREAU précise que les forces de la Police Nationale sont intervenues et qu'une action est en cours. Elle conseille également aux habitants d'interpeller le syndicat de copropriété. Un courrier a été adressé à la mairie, en septembre pour proposer de fermer l'angle de la copropriété ; ce qui permettrait d'après les habitants de limiter le trafic. A ce jour, les habitants n'ont pas reçu de réponse.

CQ15/17-12-14/06 11 avenue du Général Billotte et 1-3 allée max Ophuls. Un habitant demande que les tags soient nettoyés.

CQ15/17-12-14/07 Rue Georges Ohm. Une habitante signale des trous au niveau des passages piétons qui mènent à l'école Defferre. Ces trous sont très dangereux et des personnes tombent régulièrement.

CQ15/17-12-14/08 Voie rapide. Une habitante signale que des voitures de policiers en civil roulent très vite sur la voie rapide près du commissariat et font des « queues de poisson ».

CQ15/17-12-14 /09 Une habitante signale qu'une voiture a été brûlée au milieu de la nuit.

CQ15/17-12-14/10 Une habitante demande si des voitures ventouses peuvent être enlevées.

Mme ANDREAU indique qu'il y a une procédure à effectuer avant d'enlever un véhicule ventouse. Il faut notamment être sûr qu'elle n'ait pas bougé depuis 7 jours. Il faut noter la plaque et la transmettre au service Prévention-Sécurité.

CQ15/17-12-14/11 Une habitante s'étonne que la viande de porc disparaisse des menus de la cantine scolaire. Cette viande semble être programmée une seule fois par mois.

CQ15/17-12-14/12 Un habitant signale qu'un passage piéton a été effacé au 7 boulevard Billotte.

- Une habitante demande si des poubelles enterrées seront faites dans le quartier.

Mme ANDREAU précise que des poubelles enterrées ont été installées au Mont-Mesly. Il n'est pas prévu d'en installer dans d'autres quartiers pour le moment.

En l'absence de question supplémentaire, Mme ANDREAU remercie les habitants et clôt la séance à 22h35.